



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :
LE PARC DES VOLCANS D'Auvergne
RECONNU POUR SON EXPÉRIENCE
AUPRÈS DES SCOLAIRES

> Signature officielle de la 3^e convention de partenariat avec l'Education Nationale



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 22 sept. 2023

L'une des missions majeures du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est d'éveiller les jeunes à la richesse des paysages, des milieux naturels, de la culture et de l'histoire de ce territoire. Fort d'une expertise reconnue en matière d'éducation au développement durable et de sensibilisation, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne propose chaque année des programmes pédagogiques aux écoles primaires et collèges du Parc, et de Clermont Métropole.

Projets en cours et à venir

Le programme pédagogique « Un Berger dans mon école » sensibilise les élèves au monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne ainsi qu'aux milieux naturels et espèces qui les entourent. 30 classes ont été accompagnées chaque année depuis 3 ans, avec une satisfaction toujours affirmée par les enseignants. Cette année, 25 classes ont été retenues parmi les nombreuses candidatures reçues.

« Métropolitains en herbe » concerne les écoles de la Chaîne des Puys, du Sancy et de Clermont Auvergne Métropole. Créé en 2005, ce programme pédagogique a pour objectif de permettre aux élèves d'aborder la question de la métropolisation et les influences croisées entre la ville, des secteurs ruraux ou intermédiaires, au travers de thèmes comme l'alimentation, les géosciences ou la biodiversité. 18 classes participent chaque année scolaire, formant des binômes entre différentes communes.

Un projet pédagogique « Habiter le territoire du Parc », en cours d'élaboration, sera proposé à l'horizon 2024-2025 sur deux territoires du Parc qui élaborent actuellement leur Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.

Partenariat avec l'Education nationale

Validés par l'Education nationale, ces programmes sont conçus et mis en œuvre main dans la main avec les enseignants, le rectorat d'académie, ainsi que les services départementaux du Puy-de-Dôme et du Cantal. Leur élaboration s'appuie également sur la participation de deux professeurs relais mis à disposition du Parc pour 70 heures par an, sur les échanges avec les conseillers pédagogiques et la présence de l'Education nationale dans les comités de pilotages animés par le Parc. Les programmes répondent ainsi aux objectifs pédagogiques des programmes officiels de géographie, sciences de la vie et de la terre, éducation morale et civique ou encore pratique artistique et culturelle. Pour de nombreux établissements, la collaboration avec le Parc permet aussi d'amorcer, de stimuler ou de conforter leur labellisation E3D (Etablissements en Démarche de Développement Durable) par le Rectorat.

Une nouvelle convention formalisant le partenariat entre le Parc des Volcans d'Auvergne et l'Education nationale vient d'être signée par Karim Benmiloud, Recteur d'Académie et Lionel Chauvin, Président du Parc à Montlosier. La signature officielle s'est tenue à Montlosier en présence de l'adjointe de Michel Rouquette et Marilyne Lusic, Directeur et Directrice Académiques des Services de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme et du Cantal, et de l'ensemble des partenaires de l'Education nationale qui constituent les interlocuteurs historiques du syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de l'ensemble des instances participant à sa gouvernance interne.

Le collège d'Orcines à Montlosier

A cette occasion, ils ont pu assister à la rencontre entre une classe de 6^e du collège Sainte-Anne d'Orcines et Pierre Chirent, du Lycée agricole de Rochefort-Montagne dans le cadre d'une animation « Un berger dans mon école ». Ce dernier a pu répondre aux questions préparées par les élèves, après une démonstration de conduite de chien de troupeau avec les brebis du lycée pâturant à Montlosier. Ce n'est que la première étape du programme pédagogique qui s'étale sur toute l'année scolaire, conduit par Béatrice Fayet, Educatrice à l'environnement missionnée par le Parc.

En savoir plus : www.parcdesvolcans.fr/projet-pedagogique

Contact

Anne DASRIAUX, chargée de communication tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Bureaux puydômois Montlosier - 63970 Aydat | Tél. : 04 73 65 64 00 | Fax : 04 73 65 66 78

Bureaux cantaliens Place de l'hôtel de ville - 15300 Murat | Tél. : 04 71 20 22 10 | Fax : 04 71 20 23 52
accueil@parcdesvolcans.fr | www.parcdesvolcans.fr